CHARLIE HEBDO

23/07/14

► ENVIRONNEMENT

# LE MINISTRE ET LES REQUINS DE LA PÊCHE INDUSTRIELLE

**Frédéric Cuvillier, sous-ministre et cachottier. Pendant qu'il soutient mordicus le désastre de la « pêche en eau profonde », on apprend qu'il défend surtout les intérêts de sa ville, Boulogne-sur-Mer.**

Il est très difficile de ne pas insulter de la pire manière les tenants de la pêche industrielle. Mais on va essayer, pour les besoins de la démonstration. La France vient en effet de commettre une très grande vilenie. Une de plus ? Assurément, mais, comme elle touche aux océans, c'est-à-dire à l'essentiel, on raconte. En un peu plus d'un siècle, les filets ont dévasté des équilibres écosystémiques vieux de millions d'années. Grâce à de menues inventions comme celle du chalut « moderne », à la fin du XIXe siècle, et plus tard les filets dérivants, ou encore les navires-usines, qui peuvent atteindre ou dépasser 100 mètres de long et emmagasiner des milliers de tonnes de poissons.

Le résultat est connu : les océans se vident à une vitesse ahurissante. On se contentera de citer l'étude classique de Ransom Myers et Boris Worm, parue dans la revue *Nature* en 2003[1]. Selon eux, 90 % des gros poissons ont disparu des mers depuis les débuts de la pêche industrielle. On peut être sûr que le pourcentage est dépassé.

Les poissons sont rares, mais le fric doit rentrer. Depuis une poignée d'années, les vils crétins qui ont tout détruit dans les premiers 200 mètres ont commencé à racler jusqu'à 1 500 mètres de profondeur, au moins. Grâce à de nouveaux câbles en acier d'une résistance parfaite. Ce qu'on appelle la « pêche en eau profonde ». Le chalut est un bulldozer.

## DROITE ET GAUCHE DANS LE MÊME CHALUT

C'est délirant pour tant de raisons qu'on n'en retiendra ici qu'une seule : les poissons des profondeurs — par exemple la lingue bleue, le grenadier de roche ou le sabre noir — se reproduisent beaucoup plus lentement que les poissons vivant plus haut qu'eux, et un simple coup de filet flingue tout ce qui vit pour des dizaines d'années. Inutile de dire que les espèces non commerciales qui sont chopées par le chalut sont rejetées, mortes, à la baille.

Le drame est si impressionnant que des associations tentent depuis des années de faire interdire cette chierie par le Parlement européen. Et parmi elles, impossible d'ignorer Bloom (www.bloomassociation.org), créée par une valeureuse du nom de Claire Nouvian. En décembre 2013, le Parlement de Strasbourg a failli voter une interdiction pure et simple, mais, au dernier moment, il s'est contenté d'une limitation qui n'a pas de sens. Claire Nouvian, en décembre : « *C'est la victoire du lobbying acharné des industriels et de la fabrication d'un mensonge d'État.* [...] *La gauche et la droite, alliées, prennent parti pour la pêche industrielle.* »

Dans les coulisses, comme l'a raconté à *Charlie* un député proche du dossier, la bataille a été sanglante, et seule une très opportune erreur de vote — une erreur ? — a permis aux lobbyistes de l'emporter sur le fil, avec 342 voix contre 326. Depuis, le camp de la mort continue de marquer des points, et la dernière magouille en date s'appelle Frédéric Cuvillier, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche. Cuvillier est un fervent de la pêche en eau profonde, qu'il soutient mordicus à Bruxelles dès qu'il en est question. Extrait d'un courrier officiel du 12 mars 2014 : « *La France ne pourrait accepter une mesure qui viserait à interdire de manière drastique et sans discernement l'utilisation de certains engins et notamment le chalut de fond, qui aurait de lourdes conséquences socio-économiques.* »

Ça a l'air sérieux, mais c'est pure foutaise. Huit associations, dont Bloom, ont publié le 8 juillet un communiqué franc du collier, par lequel elles accusent la France d'avoir dissimulé des données essentielles. À force d'obstination, elles ont en effet obtenu la publication d'études officielles, notamment de l'Ifremer. Un, le massacre est réel — par exemple, pour des espèces de requins menacés d'extinction —, et deux, Cuvillier ment chaque fois qu'il s'étend sur les conséquences économiques d'une interdiction.

Les effets sur la pêche française seraient en fait dérisoires, sauf pour un port et un bateau. Le port s'appelle Boulogne-sur-Mer, et Cuvillier en était le maire jusqu'à son entrée dans le gouvernement des bras cassés. Encore bravo. **Fabrice Nicolino**

1. www.nature.com/nature/journal/v423/n6937/abs/nature01610.html